



LA FEDERATION COMMUNIQUE

Daunat (02)

LES SALARIÉS SOLIDAIRES DÉBRAYENT CONTRE LA RÉPRESSION PATRONALE

Suite au mouvement de grève, les entretiens préalables des 13 salariés mis à pied à titre conservatoire depuis le 14 avril se sont déroulés du 24 au 26 avril. Dans les ateliers, leurs collègues sont abasourdis par une telle répression. Eux aussi se sont mobilisés parce que, eux aussi, ont des conditions de travail déplorables et des salaires de misère.

La direction de Daunat a d'abord tenté de mettre dans la tête des salariés qu'il fallait faire table rase du passé et repartir de l'avant, qu'ils oublient même les débrayages et que maintenant il fallait tout donner pour Daunat !!! Cette tentative, accompagnée de réunions de motivation tous les deux jours depuis le 16 avril, a échoué. Monsieur « Norac », classé parmi les 500 plus riches familles de France, ignore ce que signifie la solidarité de la classe ouvrière devant une telle injustice.

Le 19 avril, 139 salariés ont signé la pétition pour exiger le retour de leurs collègues de travail dans l'entreprise. Ils les ont soutenus et ont participé à la solidarité financière.

Le 20 avril, ce sont 90 salariés de Daunat Arras qui, à leur tour, ont signé la pétition.

Le 23 avril, les cheminots du département en lutte pour leurs revendications légitimes, sont venus apporter leur solidarité aux 13 de Daunat.

Le 25 avril, des syndicats du département et de l'agroalimentaire étaient également présents. Vers 14h30, 75 % des salariés de la production ont cessé le travail pendant 3h et sont sortis de l'usine pour venir rejoindre leurs collègues menacés.

De nouveau le 26 avril, le matin 1h30 et l'après-midi 2h d'arrêts de travail très largement suivis.

Non, les salariés n'accepteront jamais qu'après avoir signé un accord de fin de conflit, 13 de leurs collègues soient sacrifiés alors qu'ils étaient plus de 80 en lutte et que c'est Daunat qui les a mis en repos forcé pour « casser le mouvement » et faire des « exemples ».

L'Union locale de Laon, l'Union départementale de l'Aisne et la Fédération vont continuer d'impulser des mobilisations et des initiatives partout.

Les revendications des salariés doivent être entendues et les 13 de « Daunat » doivent reprendre leur travail dans les meilleurs délais sans aucune sanction disciplinaire.

Montreuil, le 27 avril 2018